

L'INFO L.C.V.L.H.B - N°1376

Vendredi 28 août 2026

Sommaire

LA VIE DE LA LIGUE

Rendez-vous des dirigeants - Lundi 31 août à 19h

Documents de début de saison

Gest'Hand est de nouveau accessible - 21/08/2026

La nouvelle FDME

Septembre Bouge - Lancement 2026

Engager un volontaire en Service Civique

LA VIE DES COMITÉ

Nouvelles secrétaires de Comités

Poste à pourvoir - CTF 18/36 (H/F)

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

Inscription au stage de rentrée JA/JAJ/JAT- saison 2026/2027

COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Conventions entre clubs

Modification du championnat

LA VIE DE LA LIGUE

Rendez-vous des dirigeants – Lundi 31 août à 19h



Rendez-vous lundi 31 août 2026 à 19h pour le premier rendez-vous des dirigeants de la saison 2026. Celui-ci se déroulera lundi 31 août à partir de 19h en visio à partir de ce lien : [LIEN TEAMS](#)

Seront abordés au cours de cette visioconférence :

- Les modifications RH Ligue et Comités
- Les modifications réglementaires :
 - o CMCD Sportive
 - o CMCD Encadrement
 - o Mensualisation des factures de licences 2026-2027
 - o Modification des règles aménagées
- Le service Formations : formations / recyclages 26-27
- Le service Excellence Sportive : détection des U15
- Le service administratif : licences
- Le service développement : Appels à projets, Service Civique

Nous comptons sur votre présence pour démarrer cette saison au mieux !

Documents de début de saison

Vous trouverez ci-après les documents de début de saison :

- [Bulletin de début de saison complet](#)
- [Procès-Verbal de l'AG – 6 juin 2026](#)
- [Règles aménagées U11-U15](#)
- [Calendrier des compétitions](#)
- [Rappel de la modification réglementaire sur la saisie des conclusions de match](#)

SAISON 2026-2027 - VGEU N°1 COC VOTE À L'AG DU 6 JUIN 2026

CONCLUSIONS DE MATCHS : les nouveaux délais de saisie et de modification

Pour les **compétitions territoriales**, des dates limites sont désormais fixées à chaque étape. Objectif : **des dates et horaires fixés à l'avance**, pour en finir avec les relances et les conflits de dernière minute.
« J-45 » = 45 jours avant la date initiale de la rencontre au calendrier.

✗ JUSQU'ICI (SCHEMA ACTUEL)
Après la période de saisie, les demandes de modification et les réponses des clubs n'avaient **pas de date limite** : relances en chaîne, **période de conflit** à l'approche du match et désignation des arbitres compliquée.

✓ À PARTIR DE 2026-2027
Chaque étape a une **date butoir**, et l'absence de réponse du club adverse **vaut acceptation**. Les rencontres sont fixées **21 jours avant** (matchs avec désignation d'arbitrage) ou **7 jours avant** (sans désignation).

LES NOUVEAUX DÉLAIS, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Compétitions territoriales — la saisie de la conclusion incombe au club recevant ; toute modification après saisie vaut demande de report.

COMPÉTITIONS TERRITORIALES AVEC désignation d'arbitrage	COMPÉTITIONS TERRITORIALES SANS désignation d'arbitrage
J-45 date limite Saisie de la conclusion Le club recevant saisit la conclusion de match (date, horaire, salle) au plus tard 45 jours avant la rencontre.	J-30 date limite Saisie de la conclusion Le club recevant saisit la conclusion de match au plus tard 30 jours avant la rencontre.
J-45 à J-30 Demande de modification = report Demande de modification de la conclusion (par l'un ou l'autre club) possible jusqu'à 30 jours avant le match.	J-30 à J-14 Demande de modification = report Demande de modification de la conclusion possible jusqu'à 14 jours avant le match.
J-24 au plus tard Réponse du club adverse + validation COC Le club adverse répond à la demande ; la COC valide (acceptation ou rejet). Pas de réponse = acceptation du club adverse	J-8 au plus tard Réponse du club adverse + validation COC Le club adverse répond à la demande ; la COC valide (acceptation ou rejet). Pas de réponse = acceptation du club adverse
J-21 à J-7 Date et horaire du match fixés 21 jours avant la rencontre — les arbitres sont alors désignés.	J-7 à J-1 Date et horaire du match fixés 7 jours avant la rencontre.

À RETENIR

Silence = acceptation
Sans réponse du club adverse dans les délais, la demande de modification est **reputée acceptée**.

Validation COC obligatoire
Toute modification de conclusion reste soumise à la **validation de la COC** (acceptation ou rejet).

Compétitions nationales : inchangé
Saisie jusqu'à **J-60** (B.2.2 RG Compétitions), modification de J-60 à J-30 avec avis du club adverse et validation COC (art. 94 RG).

Ligue Centre-Val de Loire de Handball | Source : Assemblée Générale du 6 juin 2026 – Saran - VGEU n°1 de la Commission d'Organisation des Compétitions

Rappel important : Tout comme les adresses des clubs, les adresses des services, salariés et élus de la Ligue et des comités ont évolué : n'oubliez pas de rajouter le cvl.ffhandball.net après le @ !

Gest'Hand est de nouveau accessible – 21/08/2026

À la suite de l'incident de cybersécurité, des mesures renforcées ont été mises en place pour protéger vos données et votre compte :

- Lors de votre prochaine connexion, une réinitialisation de votre mot de passe est nécessaire. Cliquez sur « Mot de passe oublié » pour la réaliser.
- La double authentification est désormais obligatoire. Consultez le [guide d'activation](#).
- Pour rechercher un licencié, saisissez le nom complet avec l'orthographe exacte et un prénom d'au moins 2 caractères.
- Exemple : recherchez Marie Dupont en saisissant DUPONT et MARIE, et non DUP ou M.
- Chaque recherche d'individu est désormais limitée à 10 résultats maximum.

Pour toute question : <https://support.ffhandball.org/>
Merci de votre compréhension.

[Télécharger le tutoriel](#)

La nouvelle FDME

La nouvelle FDME pour 26-27 est disponible, formez-vous dès maintenant !

- Match de simulation accessible sans compte : [Je télécharge la FDME](#)
- Participer à une session formation : [Je m'inscris](#)
- Foire aux questions : [J'ai une question](#)

Septembre Bouge - Lancement 2026



réflexe du quotidien pour les Françaises et les Français.

Du **1er au 30 septembre 2026**, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative lance la première édition du Mois de l'Activité Physique et Sportive, intitulée "**Septembre Bouge**" destinée à promouvoir le sport comme levier de santé et de bien-être et de faire de l'activité physique un

Cette initiative repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du sport et des territoires afin de mettre en lumière les nombreuses actions organisées tout au long du mois de septembre.

En Centre-Val de Loire, cette dynamique sera notamment marquée par **l'étape de la tournée nationale à Châteauroux, le dimanche 20 septembre**, avec un **village sport-santé gratuit et ouvert à toutes et tous**. Les visiteurs pourront profiter d'un **espace Bouge**, proposant des animations sportives et de bien-être, d'un **espace Connexions**, permettant de découvrir les structures et les offres de pratique de proximité, ainsi que d'un **espace Sensibilisation**, consacré aux échanges et à l'information autour des enjeux de santé publique liés à l'activité physique.

Je souhaite inviter l'ensemble de nos partenaires à prendre pleinement part à cette mobilisation.

Si vous organisez un événement sportif entre le 1er et le 30 septembre 2026, je vous encourage à le référencer sur la **carte nationale des événements**. Ce référencement permettra de donner davantage de visibilité à votre initiative et d'aider le public à découvrir les animations proposées sur notre territoire.

Pour se faire, renseignez simplement le **formulaire de référencement** dédié à la région Centre-Val de Loire : <https://form.jotform.com/261584756610361>

Pour être référencé, votre événement doit :

- se dérouler entre le **1er et le 30 septembre 2026** ;
- être **gratuit, sportif, festif, inclusif et écoresponsable**, avec des animations accessibles à toutes et tous, notamment aux personnes en situation de handicap.

Au-delà du référencement de vos événements, je vous invite également à **relayer la campagne** auprès de vos réseaux en utilisant le **hashtag officiel #SeptembreBouge**, afin de contribuer à la visibilité de cette mobilisation nationale.

Le Pôle Développement des politiques sportives de la DRAJES Centre-Val de Loire peut mettre à votre disposition des éléments de communication pour accompagner vos actions sur simple demande par mail à js-sport@ac-orleans-tours.fr

Vous retrouverez l'ensemble des informations relatives à l'opération sur le site officiel : <https://www.sports.gouv.fr/septembre-bouge-2026>

Enfin, sur notre page vous retrouverez également l'ensemble des dates clés qui vont ponctuer tout ce mois de septembre : : <https://www.ac-orleans-tours.fr/septembre-bouge-2026-un-mois-pour-celebrer-l-activite-physique-et-sportive-en-centre-val-de-loire-125281>

Engager un volontaire en Service Civique



Parmi les principales nouveautés, un changement majeur est à prendre en compte : les volontaires en Service Civique ne peuvent désormais plus intervenir sur le terrain même en accompagnement d'une équipe (sauf pour le handensemble, handfit et babyhand). Leur présence doit être exclusivement consacrée aux missions d'intérêt

général définies dans leur contrat de Service Civique.

Merci donc de lire attentivement les éléments ci-joint et les informations ci-dessous.

Procédure pour accueillir un volontaire en Service Civique :

1. **Rédiger un projet d'accueil** du volontaire en complétant le formulaire « [Projet Service Civique 2026-2027 – Remplir le formulaire](#) »
2. **La Ligue étudie le dossier** et autorise, ou non, le club à accueillir un volontaire
3. **Après validation**, le club devra compléter un [Forms](#) afin de déposer une annonce sur la plateforme service-civique.gouv.fr
4. **Une fois ces étapes validées**, le club pourra compléter le dossier de contractualisation du volontaire via le lien suivant : <https://tally.so/r/NpyLK0>
5. **Transmettre les pièces administratives** (CNI, RIB, documents signés, etc.) à l'adresse suivante : 5400000.ncouic@cvl.ffhandball.net
6. **Signer** le contrat avant le début de la mission
7. **Une visioconférence** avec le club et le tuteur sera obligatoire en début de saison

Cette nouvelle procédure comporte plusieurs étapes et peut nécessiter un certain délai de traitement. Nous vous remercions donc de faire preuve de patience et de rigueur tout au long des démarches afin de garantir un traitement efficace de votre dossier.

Retrouver toutes les informations complémentaires : indemnités, droits du volontaires, devoirs de la structure sur le [site internet de la Ligue](#)

LA VIE DES COMITÉ

Nouvelles secrétaires de Comités

Depuis le 17/08/2026, deux secrétaires ont été recrutées pour assurer le secrétariat des comités 28-36-37-41-45.

Merci de noter les nouvelles coordonnées téléphoniques pour les comités concernés.

Catherine RESMOND : en présentiel dans le Cher

- Secrétariat du Comité du 18 : 02 48 24 15 64

Charlène CIZEAU : en présentiel à la Ligue

- Secrétariat du Comité du 36 : 02.38.53.00.24 / 5436000@cvl.ffhandball.net
- Secrétariat du Comité du 45 : 02.38.53.00.24 / 5445000@cvl.ffhandball.net

Laurie MICHOT : en présentiel à la Ligue

- Secrétariat du Comité 28 : 02.28.53.00.12 / 5428000@cvl.ffhandball.net
- Secrétariat du Comité 37 : 02.28.53.00.12 / 5437000@cvl.ffhandball.net
- Secrétariat du Comité 41 : 02.28.53.00.12 / 5441000.sec-gen@cvl.ffhandball.net

Nous souhaitons à Laurie et à Charlène la bienvenue au sein de notre territoire !

Poste à pourvoir – CTF 18/36 (H/F)

Dans le cadre d'un remplacement, le Groupement d'Employeurs Centre-Val de Loire de Handball recrute le/la futur(e) Conseiller Technique Fédéral (CTF) des Comités Départementaux de Handball du Cher (18) et de l'Indre (36). Véritable pilier du projet territorial, il/elle pilotera la mise en place des orientations techniques nationales et impulsera le développement du handball sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec les élus et salariés des comités et de la Ligue.

Prise de poste dès que possible : [voir fiche de poste](#)

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

Inscription au stage de rentrée JA/JAJ/JAT- saison 2026/2027

Dates et lieux de stage, horaire de 8h30 à 13h :

Lors de cette demi-journée, vous serez informé des différentes consignes de début de saison, différents ateliers vous seront proposés et vous terminerez par le test physique qualificatif (sauf Juge Accompagnateur Territorial).

Vous êtes libre de choisir le lieu :

- **Dimanche 30 août - BLOIS** (Maison Départementale du Sport - 3 avenue de Châteaudun puis test Gymnase des Provinces)
- **Samedi 5 septembre - SARAN** (Ligue CVL - 108 rue Georges Charpak puis test Halle des sports J. Mazzuca)
- **Dimanche 6 septembre - CHARTRES** (CRJS - 1 rue Jean Monnet puis test gymnase proche)
- **Dimanche 6 septembre - CHATEAUROUX** (Maison Départementale des Sports - 89 allée des Platanes puis test Gymnase Touvent allée des Lauriers)
- **Dimanche 13 septembre - CHAMBRAY-LES-TOURS** (Gymnase de La Fontaine Blanche)
- **Dimanche 20 septembre - SARAN** (Ligue CVL - 108 rue Georges Charpak puis test Halle des sports J. Mazzuca)

Pour ceux qui ne pourront être présent sur l'une des 6 dates proposées, une session aura lieu :

- **Samedi 12 décembre - SARAN** (Ligue CVL - 108 rue Georges Charpak puis test Halle des sports J. Mazzuca)

Afin de vous inscrire au stage de rentrée JA / JAJ / JAT, veuillez-vous inscrire via le lien suivant :

[Inscription au stage de rentrée JA/JAJ/JAT Saison 2026/2027 - Remplir le formulaire](#)

Pour rappel, ce stage est obligatoire pour le recyclage de tous les arbitres.

COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Conventions entre clubs

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la demande de convention entre :

- Les clubs MSD CHARTRES et FJ CHAMPHOL concernant le Championnat Territorial U15 Féminin Niveau 1 Brassage 1ère Phase

L'équipe TU15F Niveau 1 Brassage 1ère Phase s'appellera CHARTRES/CHAMPHOL

- Les clubs CSM SULLY SUR LOIRE et OUZOUER SUR LOIRE concernant les Championnats Territoriaux U18 Masculin Niveau 1 Brassage Excellence, U15 Masculin et U13 Masculin Niveau 1 Brassage Elite.

Les équipes TU18M Niveau 1 Brassage Excellence, U15M et U13M Niveau 1 Brassage Elite s'appelleront ENTENTE VAL DE LOIRE HB

- Les clubs BOURGES HB 18, US ST FLORENT SUR CHER et O MEHUN concernant le Championnat Prénational Féminin.

L'équipe PNF s'appellera BOURGES ENTENTE CHER 1

- Les clubs SMOC ST JEAN DE BRAYE et CJF FLEURY LOIRET concernant le Championnat Nationale 3 Féminine Centre-Pays de Loire.

L'équipe N3F Centre-Pays de Loire s'appellera SMOC/FLEURY LOIRET 1

- Les clubs E VIERZON et O MEHUN concernant le Championnat Honneur Régional Masculin Poule A.

L'équipe R3MPA s'appellera VIERZON/MEHUN 2

Modification du championnat

Suite à la décision du club USM Montargis de ne pas intégrer le championnat N3F Centre-Pays de la Loire, suite à la proposition de la COC faite aux clubs US Dreux Vernouillet et Bléré Val de Cher et suite à l'acceptation du club Bléré Val de Cher, celui-ci prend la place laissée vacante par l'USM Montargis en N°1.

Suite à la décision de la COC Centre-val de Loire d'intégrer le club Bléré Val de Cher en N3F Centre-Pays de la Loire à la place de l'USM Montargis, ce dernier prend la place du club Bléré Val de Cher en Prénational Féminin en n°2.

Nous vous informons que le club Jargeau S intègre le championnat Territorial U15 Masculin Niveau 1 Brassage Excellence Poule C suite au retrait du club HBC Toury.

Nous vous informons du retrait du club FJ CHAMPHOL du Championnat Territorial U18 Féminin Niveau 1 Brassage Excellence Poule D.

GEST'HAND - RAPPEL !

Vous devez créer vos équipes sur GestHand et les lier au niveau de jeu correspondant. Ces manipulations sont indispensables pour l'enregistrement des conclusions. Sans ces deux manipulations, la saisie est impossible.

Un tutoriel de vidéo de la FFHB vous accompagne pas à pas dans la démarche : <https://www.youtube.com/watch?v=-ocuQrxsYJU>